

Le club de kayak a célébré sa 200^e licenciée

Jour de fête pour le Canoë-kayak club qui a accueilli sa 200^e licenciée, Romane. Le club attire du monde et a même dû ouvrir de nouveaux créneaux.



Les adhérents du Canoë-kayak club (CKC) célèbrent leur 200^e licenciée sur le port Saint-Goustan.

PHOTO : OUEST-FRANCE

La barre symbolique des 200 adhérent(e)s vient d'être franchie pour le Canoë-kayak club (CKC) sur le port de Saint-Goustan. Depuis 2013, le club, qui comptait alors une centaine de licenciés, ne cesse d'accueillir de nouvelles personnes. « **Petit à petit, on s'approche de notre seuil maximal au regard de nos infrastructures et de la taille de notre club,** précise Hervé Paris, président. **Les semaines sont bien remplies, avec des créneaux de navigation, quatre jours par semaine.** »

Nouveaux créneaux

Depuis la rentrée de septembre, pour absorber cette demande, le club a ouvert deux nouveaux créneaux pour adultes non-débutants, les mercredi et samedi matin. « **Ils se sont remplis très rapidement, en répondant**

notamment aux contraintes des jeunes actifs qui souhaitaient s'initier au canoë-kayak », note le président.

Un point positif pour un club qui a bien identifié la moyenne d'âge relativement élevée de ses adhérentes, et qui cherche à intéresser les adolescents et les jeunes actifs. « **Aux origines du club, la pyramide des âges était plutôt inversée, avec essentiellement des personnes de moins de 40 ans. Comme la plupart des sports, attirer les jeunes est difficile et on est plutôt satisfait qu'ils représentent 30 % de notre effectif.** »

200^e licenciée

La féminisation de ses membres est l'autre axe de développement du CKC, celles-ci représentant 36 % de kayakistes du club. Aussi, l'arrivée au club de Romane comme 200^e licen-

ciée constitue un double symbole, que les adhérents ont fêté autour d'un pot convivial, samedi 19 novembre 2022.

Assemblée à venir

À l'occasion de son assemblée vendredi 9 décembre 2022, les adhérents évoqueront l'évolution du club, avec un choix à faire entre l'ouverture de nouveaux créneaux et la fermeture des adhésions.

L'intégration d'un nouveau local (après le déménagement à venir de la capitainerie), l'acquisition éventuelle d'embarcations dont un canobus, bateau pour 12 à 14 personnes, et le renforcement de la formation d'encadrants seront les autres sujets abordés.